

N° 515

# SÉNAT

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1985-1986

---

Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986.  
Enregistrée à la présidence du Sénat le 4 septembre 1986.

## PROPOSITION DE LOI

*tendant à reconnaître officiellement le caractère de **journée nationale du souvenir** et du recueillement à la journée du **19 mars**, date anniversaire du **cessez-le-feu** survenu en **Algérie** en 1962.*

PRÉSENTÉE

Par MM. Pierre GAMBOA, Fernand LEFORT, Mme Hélène LUC, M. René MARTIN, Mme Marie-Claude BEAUDEAU, M. Jean-Luc BÉCART, Mme Danielle BIDARD-REYDET, MM. Serge BOUCHENY, Jacques EBERHARD, Jean GARCIA, Bernard-Michel HUGO, Charles LEDERMAN, James MARSON, Mme Monique MIDY, MM. Louis MINETTI, Jean OOGHE, Mme Rolande PERLICAN, MM. Ivan RENAR, Marcel ROSETTE, Guy SCHMAUS, Paul SOUFFRIN, Camille VALLIN, Hector VIRON et Marcel GARGAR,

Senateurs.

---

(Renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

*Nota : Cette proposition de loi a été retirée  
le 30 octobre 1986.*

---

*Cérémonies et fêtes légales. — Accords d'Evian - Afrique du Nord - Anciens combattants - Commémorations - Dix-neuf mars - Jours fériés*